



Ordre des Experts-Comptables

---

**Retours d'expérience sur les  
nouveau tes comptables 2005  
(2   tude)**

---



**QUELS IMPACTS POUR LES ENTREPRISES FRANCAISES  
ET QUELLES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE  
au 30/06/05 ?**

*Une enquête exclusive de l'Ordre des Experts-comptables*



## > 1° étude de l'Observatoire

- Présentée lors du Congrès de l'OEC (octobre 2005)
- Sujet : la communication et la méthodologie liées à la mise en place des IFRS par les sociétés cotées au compartiment C d'Euronext – Paris
- Principaux enseignements :
  - Actions de formation
    - Plus des deux tiers des entreprises ont eu recours à des formations spécifiques, que ce soit à destination des comptables, mais aussi des services de contrôle de gestion et des dirigeants.
  - Modifications du système d'information
    - Allongement des budgets prévisionnels utilisés, adaptation des fichiers d'immobilisations
  - Les normes promettant d'avoir le plus d'impact
    - IAS 16 sur les immobilisations corporelles, IAS 38 sur les immobilisations incorporelles et les IAS 32 et 39 sur les instruments financiers



## Méthodologie de cette 2<sup>o</sup> étude de l'Observatoire

- > **Panel de 397 sociétés cotées au compartiment C d'Euronext Paris**
  - **Compartiment C = sociétés ayant une capitalisation boursière inférieure à 150 millions d'euros**
- > **Collecte et analyse des comptes semestriels au 30/06/05**
  - **Taille de l'échantillon**
    - 50 sociétés choisies de façon aléatoire
  - **Taille de l'échantillon pour l'étude du taux d'actualisation**
    - 300 sociétés choisies de façon aléatoire



## > Partie 1

Étude des comptes consolidés (30/06/05)

## > Partie 2

Étude des comptes sociaux (30/06/05)



## **PARTIE 1**

**Étude des comptes CONSOLIDÉS publiés au 30/06/05  
(application des normes IFRS)**



- **État d'avancement du référentiel IFRS**
- **Options liées à la transition aux IFRS**
- **Présentation des états financiers au 30/06/05**
  - Bilan consolidé au 30/06/05
  - Reclassements liés aux IFRS
  - Compte de résultat consolidé au 30/06/05
  - Ajustements liés aux IFRS
- **Analyse de la communication sur les points suivants :**
  - Les postes d'immobilisations et la dépréciation des actifs
  - Les taux d'actualisation
  - Les engagements de retraite
  - les instruments financiers
  - Les risques de l'entreprise
  - L'information sectorielle



- > **Concernant les normes, interprétations et amendements non encore adoptés par l'UE**
  - **Très peu d'entreprises en font état**
    - Y compris sur les points de IAS 39 dont l'application avait été écartée par l'Europe (« carve out »)
- > **Concernant l'évolution probable des premiers chiffres IFRS compte tenu de l'évolution des normes à fin décembre 2005**
  - **Réserve générale apportée par quasiment toutes les sociétés,**
  - **Sans toutefois préciser les sujets qui sont susceptibles d'être impactés.**



### > Application anticipée de normes, interprétations et amendements

- Point rarement abordé par les entreprises.
- Une seule entreprise mentionne l'application anticipée
  - De l'amendement IAS 39 « Option de la juste valeur »
  - Et de l'amendement IAS 39 « Transition et comptabilisation initiale des actifs et passifs financiers »
    - Ces amendements ont depuis été adoptés par la Commission européenne.



- > **Options permettant de ne pas appliquer les IFRS de façon rétrospective sur certains points (IFRS 1)**
  - **Regroupements d'entreprises**
    - La majorité des entreprises a choisi de n'appliquer IFRS 3 qu'à partir du 01/01/04.
  - **Application des normes IAS 32 & 39 sur les instruments financiers à partir**
    - Du 01/01/05 : pour beaucoup
    - Du 01/01/04 : pour certaines
  - **Écarts actuariels sur les engagements de retraite et écarts de conversion**
    - Beaucoup d'entreprises ont préféré les solder au 01/01/04.
  - **Stock-options**
    - Les sociétés concernées ont souvent choisi d'appliquer IFRS 2 à partir du 7/11/02.



- > **Options permettant de ne pas appliquer les IFRS de façon rétrospective sur certains points (IFRS 1)**
  - **Les autres exemptions offertes par IFRS 1 n'ont pas fait l'objet d'une information en annexe**
    - Soit parce qu'elles étaient non applicables
    - Soit parce qu'elles n'ont pas été retenues
      - Ex : non prise en compte des variations des passifs liés aux coûts de démantèlement avant la date de transition
      - Ex : déterminer si les accords existant comprennent une location à la date de transition aux IFRS
  - **Exception : la majorité des sociétés ont précisé qu'elles n'avaient pas utilisé l'option leur permettant de réévaluer leurs immobilisations lors de la transition aux IFRS.**



## Présentation des états financiers au 30/06/05

Possibilités	Règles appliquées	Choix des sociétés
IAS 34	Comptabilisation et évaluation : IFRS Présentation : IFRS	Solution peu utilisée pour éviter l'annexe
Recommandation de l'AMF « Modèle hybride »	Comptabilisation et évaluation : IFRS Présentation : Regl CRC n°99-02	Solution retenue de façon majoritaire
Modèle franco-français	Comptabilisation et évaluation : Regl CRC n° 99-02 Présentation : Regl CRC n° 99-02	Solution non retenue



### > Quel format de bilan appliquer ?

#### □ Il faut aller vers les dispositions de la norme IAS 1.

- Il faut donc notamment distinguer les éléments courants des éléments non courants.
  - **Constats :**
    - Près de 50% des sociétés de l'échantillon ont utilisé cette ventilation.
    - Aucune entreprise n'a opté pour une présentation par ordre de liquidité (rappel : c'est une option possible en IFRS si cette approche est jugée plus pertinente).
- **Il existe une liste des rubriques minimales à mentionner en IFRS**
  - Voir diapo suivante



# Présentation du Bilan – Annexe IAS 1

ACTIFS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Actifs non courants	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère
Immobilisations corporelles	Capital émis
Goodwill	Autres réserves
Autres immobilisations incorporelles	Bénéfices non distribués (Résultat de l'exercice)
Participations dans les entreprises MEE	Montants comptabilisés directement en capitaux propres relatifs à des actifs non courants destinés à être cédés
Titres disponibles à la vente	Intérêts minoritaires
<b>Total actifs non courants</b>	<b>Total capitaux propres</b>
Actifs courants	Passifs non courants
Stocks	Emprunts à long terme
Créances clients	Impôts différés
Autres actifs courants	Provisions à long terme
Trésorerie et équivalents	
<b>Total actifs courants</b>	<b>Total passifs non courants</b>
Actifs classés en actifs non courants destinés à être cédés	Passifs courants
	Fournisseurs et autres créditeurs
	Emprunts à court terme
	Partie courante des emprunts à long terme
	Impôts exigibles
	Provisions à court terme
	<b>Total passifs courants</b>
	Passifs directement associés à des actifs classés en actifs non courants destinés à être cédés
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>Total passifs</b>
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>



## Présentation du Bilan consolidé au 30/06/05

### Reclassements signalés en annexe (exemples)

	<b>AVANT</b>	<b>APRES</b>
<b>Part des minoritaires</b>	Présentée hors des capitaux propres	Classée en capitaux propres mais sur une ligne distincte
<b>Crédits d'impôts recherche</b>	Autres créances	Répartis entre les actifs courants et non courants et présentés sur des lignes distinctes
<b>Provisions pour indemnités de retraite</b>	Provisions	Ligne distincte dans les passifs non courants
<b>Dettes financières</b>	Une ligne des passifs	Ventilation entre les passifs courants (partie < 1 an) et ceux non courants (partie > 1 an)



## Présentation du Bilan consolidé au 30/06/05

### Reclassements signalés en annexe (exemples)

	<b>AVANT</b>	<b>APRES</b>
<b>Obligations convertibles</b>	Une ligne des dettes	Ventilation entre une partie en dettes (emprunt) et une partie en capitaux propres (option de conversion)
<b>Effets escomptés non échus et escomptes Dailly à titre de garantie</b>	Hors bilan	Créances clients (s'il existe des clauses de retour)
<b>Primes et réserves</b>	Lignes distinctes des capitaux propres	Regroupées sur une seule ligne des capitaux propres intitulée « Autres réserves »
<b>Placements et disponibilités</b>	Lignes distinctes des actifs circulants	Regroupés sur une ligne des actifs courants intitulée « Trésorerie et équivalents »



## Reclassements signalés en annexe (exemples)

	<b>AVANT</b>	<b>APRES</b>
<b>Fonds de commerce</b>	Autres immobilisations incorporelles nettes	Écarts d'acquisition nets
<b>Actions propres</b>	Ligne distincte des capitaux propres	En déduction des capitaux propres
<b>Impôts différés</b>	Regroupés avec les dettes ou les créances	Ligne distincte des actifs ou passifs non courants



## > AVERTISSEMENT

- Le référentiel IFRS précise seulement les grandes rubriques que doit contenir le compte de résultat, sans fournir un modèle de présentation détaillé.
- Le Conseil National de la Comptabilité a de ce fait élaboré un modèle de présentation qu'il recommande aux entreprises françaises établissant des comptes IFRS, et qui a obtenu le soutien de l'Autorité des Marchés Financiers.
  - Nous qualifierons ce modèle français de « Présentation IFRS » dans la suite du diaporama.



## > Les 2 solutions retenues majoritairement

### □ Présentation IFRS

- Suivi de la recommandation du CNC n°2004-R02 sur la présentation du compte de résultat consolidé IFRS
- Modèle reproduit sur la diapo suivante

### □ Ancienne présentation française (Regl CRC n°99-02)

- Suivi de la recommandation AMF : « modèle hybride »
- Constat : au lieu de conserver le modèle français, certains ont créé des modèles mixtes.



## > Présentation des charges par nature

- Solution retenue par la majorité des sociétés
- Si la société choisit la présentation des charges par fonction, ne pas oublier l'information sur les charges d'amortissements et de personnel en notes annexes.



# Présentation du Compte de résultat IFRS (Recomm CNC AMF)

*Présentation (par nature) IFRS – Recommandation CNC n°2004-02*

N

N - 1

N - 2

Chiffre d'affaires

Autres produits de l'activité

**Achats consommés**

**Charges de personnel**

**Charges externes**

**Impôts et taxes**

**Dotation aux amortissements**

**Dotation aux provisions**

**Variation des stocks de produits en cours et de produits finis**

Autres produits et charges d'exploitation

Résultat opérationnel courant (optionnel)

Autres produits et charges opérationnels

Résultat opérationnel

*Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie*

*<Coût de l'endettement financier brut>*

= Coût de l'endettement financier net

Autres produits et charges financiers

Charge d'impôt

Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Résultat net avant et après résultat des activités arrêtées ou en cours de cession (2 lignes)

Résultat net

Part du groupe, Intérêts minoritaires, Résultat par action et Résultat dilué par action



## Présentation du Compte de résultat consolidé au 30/06/05

### Changements de présentation signalés en annexe (exemples)

	<b>AVANT</b>	<b>APRES</b>
<b>Subventions d'exploitation et transferts de charges</b>	Lignes des produits	En diminution des charges correspondantes ou des autres produits et charges opérationnels
<b>Ventes dont le recouvrement est douteux</b>	Enregistrement du chiffre d'affaires et d'une créance qui est immédiatement provisionnée	Ventes non comptabilisées en chiffre d'affaires tant que le recouvrement demeure douteux
<b>Primes de volumes (versées par les fabricants)</b>	Faisaient partie du chiffre d'affaires	Sont déduites des charges correspondantes
<b>Reprises de provisions</b>	Ligne distincte des produits	Sont déduites des dotations aux provisions de même nature
<b>Escomptes de règlement et ristournes calculées en pourcentage du chiffre d'affaires</b>	Charges financières	Sont déduits du chiffre d'affaires



## > Résultat financier

### □ Présentation selon IAS 1

- Absence de présentation d'une ligne distincte « Résultat financier »
- Une ligne pour les charges financières nettes mais les produits financiers sont regroupés avec d'autres postes,
  - Tels que le « Produit des activités ordinaires »

### □ Présentation des charges financières nettes recommandée par le CNC et l'AMF

- Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie
- Coût de l'endettement financier brut / net
- Autres produits et charges financiers



## > Résultat financier (suite)

### □ Ventilation utilisée par les entreprises

- Celles utilisant le modèle recommandé par le CNC ont classé
  - En « Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie »
    - Les gains provenant des placements de trésorerie
  - En « Coût de l'endettement financier brut »
    - Les intérêts sur emprunts, sur découverts et sur factor, les revenus financiers sur placements, les gains de change sur comptes bancaires et la fraction des loyers de crédit-bail assimilable aux intérêts
  - Et en « Autres produits et charges financiers »
    - Les gains et pertes de change (hors exploitation), les effets de l'actualisation, les dotations et les reprises de provisions financières
- Les sociétés n'ayant pas suivi la recommandation 2004-R 02
  - Ont utilisé les rubriques : Produits, charges et résultat financiers
- Parfois même alors que le reste du compte de résultat est présenté selon les normes IFRS



## > Résultat exceptionnel

### □ Rappel de la norme IAS 1

- Il n'existe ni « d'exceptionnel », ni « d'extraordinaire ».
- Chacun de ces éléments est à identifier et à présenter sur une ligne distincte.

### □ Présentation recommandée par le CNC et l'AMF

Autres produits et charges d'exploitation  
Résultat opérationnel courant (optionnel)  
**Autres produits et charges opérationnels**  
Résultat opérationnel


Ex : résultats de change non affectés, quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun,...

### Éléments inhabituels et significatifs

Ex : +/- values de cessions des actifs non courants, restructuration, ...



## > Résultat exceptionnel (suite)

- **Constats effectués au vu des ventilations utilisées par les entreprises**
  - Celles utilisant le modèle recommandé par le CNC ont classé
    - En « Autres produits et charges d'exploitation »
      - L'annulation de charges à payer devenues sans objet, les subventions, les produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, les différences de change sur opérations commerciales, les gains de change nets, le résultat sur instruments de change liés aux opérations commerciales, la production immobilisée, les transferts de charges, les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion
    - Et en « Autres produits et charges opérationnels »
      - Le résultat sur cessions d'immobilisations, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges non courants (ex: litiges), les dotations et reprises de perte de valeur sur actifs, les frais de restructuration, une part du résultat financier, les impôts non courants et différés et le résultat net des sociétés mises en équivalence
  - Les sociétés n'ayant pas suivi la recommandation 2004-R 02
    -  Beaucoup présentent encore des produits, charges et résultat exceptionnels.



## > Résultat exceptionnel (suite)

### □ Constats

- Les résultats sur cessions d'immobilisations font partie du résultat opérationnel courant dans certains cas
  - (en autres produits et charges d'exploitation),
- mais ils sont classés après ce résultat dans d'autres cas
  - (en autres produits et charges opérationnels).
  - Les dotations et reprises de dépréciation sur les actifs sont toutes présentées dans la seconde catégorie (en autres produits et charges opérationnels) alors qu'elles ne devraient y figurer que si elles sont importantes et inhabituelles.
    - Une note en annexe doit alors justifier ce classement.
- Les autres produits et charges opérationnels comprennent d'autres éléments à reclasser.
  - Ex : résultat net des sociétés mises en équivalence qui doit faire l'objet d'une ligne distincte après le résultat opérationnel.



## Communication sur les ajustements liés aux IFRS

### Ajustements signalés en annexe (exemples)

	<b>AVANT</b>	<b>APRES</b>
<b>Stock-options</b>	Hors bilan	Enregistrement en charges de façon étalée sur la durée du plan
<b>Provisions pour risques de marché</b>	Provisions pour risques et charges	Provisions annulées car ne remplissent pas les critères d'exigibilité fixés par IAS 37
<b>Écarts d'acquisition</b>	Amortissement annuel	Reprise de l'amortissement de l'exercice 2004 (et test de dépréciation au 01/01/04)
<b>Charges à répartir</b>	Actif	Charges (rarement immobilisations)



## Communication sur les postes d'immobilisations

- > En IFRS, les immobilisations sont évaluées lors de chaque arrêté,
  - Soit selon la méthode du coût,
  - Soit selon la méthode de la réévaluation.
    - Les entreprises n'ont pas retenu cette deuxième méthode.
    - Rappel : elles n'ont pas non plus opté pour la réévaluation lors de la transition aux IFRS.
  
- > Valeur résiduelle
  - Très peu utilisée, même pour les constructions
  
- > En IFRS, les subventions d'investissement reçues sont
  - Soit déduites du coût de l'actif,
  - Soit comptabilisées en produits constatés d'avance.
    - Très peu d'entreprises ont fourni une information sur le traitement comptable de ces subventions.



## > Approche par composants

- Beaucoup d'entreprises indiquent que la ventilation par composants se traduit par un impact non significatif.
  - Y compris pour les constructions
- Sinon, l'information est souvent très limitée.
  - Ex : « lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément ».



## Communication sur les postes d'immobilisations

- > Les catégories d'immobilisations corporelles utilisées pour présenter l'information sur les durées d'amortissement sont plus larges que les catégories de composants.
  - Ex : beaucoup d'entreprises ne donnent pas d'informations détaillées sur la ventilation par composants des constructions et sur les différentes durées d'amortissements de ces composants.
    - Ainsi, les durées d'amortissement indiquées pour les constructions sont des fourchettes très étendues
      - Ex : de 10 à 30 ans
    - Seule une société de l'échantillon apporte une information plus précise.
      - Gros œuvre : 40 ans
      - Second œuvre : 20 ans
      - Agencements : 10 ans
      - Bâtiments spécifiques (bardage verre) : en fonction de la durée d'utilité du bien



> On constate également un manque d'homogénéité dans le vocabulaire utilisé pour qualifier les durées d'amortissement

- Durée d'utilisation
  - Durée de vie
    - Ou durée de vie prévue ou probable
  - Durée d'utilité
    - Ou durée d'utilité estimée ou prévue
- Beaucoup de sociétés indiquent que les nouvelles règles comptables n'ont entraîné aucun retraitement.



## Communication sur la dépréciation des actifs

### > Information très succincte

- Les entreprises indiquent qu'elles réalisent des tests lorsqu'il existe des indices de perte de valeur.
- Mais elles précisent rarement
  - Si elles ont ou non réalisé ces tests sur l'exercice
  - Et quelles sont les modalités prévues pour mettre en œuvre ces tests.
- Impact des tests de dépréciation réalisés au 01/01/04 sur les écarts d'acquisition
  - Peu d'entreprises ont été affectées
  - Très peu d'informations sur la définition des unités génératrices de trésorerie et autres hypothèses utilisées

### > Informations nécessaires en IFRS

- Évènements qui ont conduit à comptabiliser ou reprendre une perte de valeur, le montant de la perte, la nature de l'actif ou la description de l'unité génératrice de trésorerie concernée, les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour calculer la valeur d'utilité, ...



## Communication sur le taux d'actualisation

- > Large utilisation de l'actualisation en IFRS, ce qui rend cette information cruciale.
  - Ex : pour les engagements de retraite (IAS 19)
  - Ex : pour les tests de dépréciation (IAS 36)
  - Ex : pour les provisions à long terme (IAS 37), ...
- > Cependant, l'information fournie dans les notes annexes est bien souvent incomplète.
  - L'effet de l'actualisation n'est pas toujours mentionné.
  - Les hypothèses chiffrées ne sont pas fournies dans plus de 50% des cas.
- > Il existe une grande disparité dans les taux utilisés,
  - Ce qui rend d'autant plus difficile les comparaisons, même au sein d'un même secteur d'activité.
    - Ex : les taux sans risque pour les engagements de retraite vont de 2% à 5,5%
    - Ex : les taux pour les unités génératrices de trésorerie vont de 5% à 18%



### > Lorsque l'information est donnée,

#### □ Il est rarement précisé si ce taux est

- Avant ou après impôt
- Avant ou après structure de l'endettement
- Avec ou sans inflation
  - Certaines entreprises précisent les deux taux, d'autres non.

#### □ La plupart des entreprises utilisent un taux d'actualisation unique,

- Sans distinguer des taux différents selon la prime de risque associée à chaque actif ou à chaque activité.
- Le principal taux utilisé est le coût moyen pondéré du capital.



- > Beaucoup d'entreprises ne précisent pas la nature des hypothèses ou des chiffres utilisés.
- > Pour les autres, il ressort :
  - Une grande variété des hypothèses mentionnées
  - Peu d'informations sur le traitement comptable des écarts actuariels (méthode du « corridor »)
  - Et peu d'entreprises indiquent si elles ont recours à un actuaire.



## > Rappel des normes IFRS

### □ Il existe 4 catégories d'instruments financiers

- Les actifs et passifs évalués à la juste valeur avec variations en résultat
- Les prêts et les créances
  - Évalués au coût amorti
- Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et les autres passifs
  - Évalués au coût amorti
- Les actifs disponibles à la vente
  - Évalués à la juste valeur avec variations en capitaux propres



## > Constats

- Les entreprises ont réalisé un effort pédagogique sur la distinction entre :
  - L'évaluation à la juste valeur avec impact résultat ou capitaux propres
  - et l'évaluation au coût amorti
- En revanche, il y a peu d'informations sur :
  - La définition des « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « disponibles à la vente »,
    - Ces termes sont seulement évoqués.
  - Le taux d'intérêt effectif
    - Absence de sa définition et des hypothèses utilisées
  - La juste valeur
    - Absence de définition, de précision sur les modalités d'estimation et d'information sur l'utilisation ou non de l'Option de la juste valeur



## > Constats

- L'information sur la comptabilité de couverture est très limitée
  - Exemples
    - L'entreprise précise qu'elle ne l'utilise pas car elle ne remplit pas les critères.
    - L'entreprise la mentionne sans dire si elle l'utilise.
    - L'entreprise évoque uniquement le traitement comptable des couvertures en IFRS, sans préciser l'utilisation faite par l'entreprise.
  - L'information exigée par IAS 39 est beaucoup plus détaillée.
    - Description des instruments de couverture et leur juste valeur à la date de clôture, la nature des risques couverts, le montant comptabilisé en capitaux propres au cours de l'exercice pour les couvertures de flux de trésorerie,...



## > Réglementation

- Multiplication des obligations des sociétés cotées françaises
  - Ex : informations sociales et environnementales en annexe
  - Depuis le 01/01/05, les rapports de gestion de ces sociétés doivent inclure :
    - une description des principaux risques et incertitudes,
    - la politique de gestion des risques financiers
    - et l'exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie.
- En IFRS, information à fournir sur la gestion et l'évaluation des risques financiers ainsi que sur la nature et l'estimation des passifs éventuels.

## > Constat

- La communication sur les risques se cantonne aux risques financiers. Quid des autres risques ?



### > Précisions apportées par les entreprises sur leur gestion des risques financiers

#### □ Nature des risques, à savoir :

- Risque de change
- Risque de crédit (sur la trésorerie et les créances clients)
- Risque de taux (variable/ fixe)
- Risque de liquidité
- Risque action (Sicav monétaires ou actions)



- > **Précisions apportées par les entreprises sur leur gestion des risques financiers (suite)**
  - **Type d'instruments utilisés contre les risques de taux et de change**
  - **Comptabilisation de ces instruments**
    - Mode d'évaluation utilisé
    - Méthode d'enregistrement des variations de valeur
  - **Évaluation de ces risques compte tenu des sécurités prises**



## Communication sur l'information sectorielle

- > **Beaucoup d'entreprises ne donnent qu'un niveau d'information sectorielle au lieu des 2 niveaux prévus :**
  - Par secteurs géographiques
  - Et par secteurs d'activité.
- > **Certaines entreprises considèrent qu'elles sont constituées d'un seul secteur d'activité et d'un seul secteur géographique.**
  - Ex de justifications avancées :
    - La nature du groupe ou de son activité
- > **D'autres limitent le nombre de secteurs présentés en raison de la concurrence.**
  - Ex : information géographique donnée par continent et non par pays.



## > Exemples de secteurs géographiques retenus

- France / étranger
- Europe Moyen-Orient Afrique (EMEA)/ Amériques/ Asie-Pacifique/ Organisation centrale
- France / USA / Autres
- Amérique du Nord / Allemagne / Europe du Sud
  - Mélange pays et continents possible



### > Exemples de secteurs d'activité retenus

#### □ Par une entreprise industrielle

- Automotive / Télécom

#### □ Par une SSII

- Ventes, licences, services et maintenance d'une gamme /  
Ventes, licences, services et maintenance des solutions informatiques implémentées chez les clients

#### □ Par un loueur de véhicules

- Franchise / Courte durée (grand public)

#### □ Par une entreprise de l'habillement

- Bottes / Chaussures / Vêtements



## **PARTIE 2**

**Étude des comptes SOCIAUX publiés au 30/06/05  
(application du Plan Comptable Général français)**



- > **Avertissement : très peu d'entreprises sont concernées**
  - La grande majorité des entreprises cotées étant des groupes, elles présentent, au 30 juin, des comptes consolidés et non des comptes sociaux.
    - Ainsi, au sein de l'échantillon, seules 5 sociétés sont concernées par cette 2<sup>o</sup> partie sur les comptes sociaux.



## > Mention des nouvelles règles sur les actifs

- Non systématique
- Peu de commentaires et peu d'informations sur
  - L'incidence de ces nouvelles règles
    - Ou mention du faible impact
  - Le choix lié à la première application
    - Prospective ou rétrospective



## > Exemples de composants identifiés

Gros œuvre	50 à 75 ans
Façades, étanchéité	20 ans
Installations générales techniques (dont ascenseurs)	15 à 20 ans
Agencements	10 ans

## > Impact qu'aurait l'application des IFRS

- Information rarement fournie
  - Malgré l'information minimale qualitative recommandée par l'AMF
- Information pro forma à fournir au 31/12/05



### > Les points les mieux réussis

- **Présentation et explication des retraitements issus du passage aux IFRS**
  - Y compris les options liées à la première application des IFRS
- **Effort pédagogique réalisé sur le contenu des normes IFRS qui présentent des divergences avec les règles françaises**
  - Ex : comptabilisation des stock-options,
  - Ex : reconnaissance du chiffre d'affaires,
  - Ex : évaluation des instruments financiers,...



### > Les axes d'amélioration les plus urgents

- L'homogénéisation de la présentation des états financiers
- Le contenu des notes annexes, notamment sur les points suivants :
  - Information sectorielle
  - Méthodologie des tests de dépréciation et des hypothèses utilisées
    - Unités génératrices de trésorerie, taux d'actualisation, ...
  - Instruments financiers et comptabilité de couverture
  - Hypothèses actuarielles
    - Ex : pour les engagements de retraite.



## Mission ultérieure de l'Observatoire des normes comptables

### > La troisième étude semestrielle

- Portera sur les états financiers publiés au 31/12/05 par les sociétés du compartiment C

### > Les principaux sujets traités seront

- Les impacts de la transition aux IFRS et des nouvelles règles comptables françaises
- Les options et méthodologies retenues par les entreprises
- Les changements des options IFRS prises par rapport à celles retenues lors des publications antérieures
- Les formats de présentation des états financiers
- Et les informations fournies sur les parties liées.

**A SUIVRE...**



Site utile: <http://www.focusifrs.com>: site officiel de l'OEC et de la CNCC